



Service : Pôle Développement
Réf : PCAET/2019
Châteauponsac le 30 septembre 2019

PCAET : RESULTATS ENQUETE CITOYENNE

INTRODUCTION

Face au défi climatique, la Communauté de communes Gartempe Saint-Pardoux élabore son premier Plan Climat air Energie Territorial. Pourquoi ? Le principal objectif de cette démarche volontaire est de limiter l'ampleur du changement climatique et de s'adapter aux impacts des dérèglements déjà observés. L'accent sera donné sur la réduction des gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air et le développement des énergies renouvelables.

Le Plan climat comportera des actions concrètes qui vont être portées par la collectivité et l'ensemble des acteurs concernés par le défi climatique.

Afin de collecter le ressenti des citoyens, la Communauté de communes a souhaité organiser une enquête portant sur l'énergie, les déplacements, l'habitat, l'emploi et la consommation.

Les résultats permettront d'affiner les actions à mener mais également de cibler les priorités.

Qui a répondu à l'enquête ?

La diffusion s'est déroulée de plusieurs façons :

- Intégration aux bulletins municipaux,
- Affiche plus format papier dans chaque Mairie,
- En téléchargement sur notre site internet
- Promotion via la radio RMJ

32 personnes ont répondu à l'enquête

Répondre au questionnaire était anonyme, toutefois afin de pouvoir définir l'échantillonnage, les participants ont pu renseigner les critères suivants : tranche d'âge, catégorie socio-professionnelle, commune et genre.

- L'âge :

Les 3 tranches d'âge représentées sont les 26-40 ans (19%), les 41-60 ans (34%) et les plus de 60 ans (47 %)

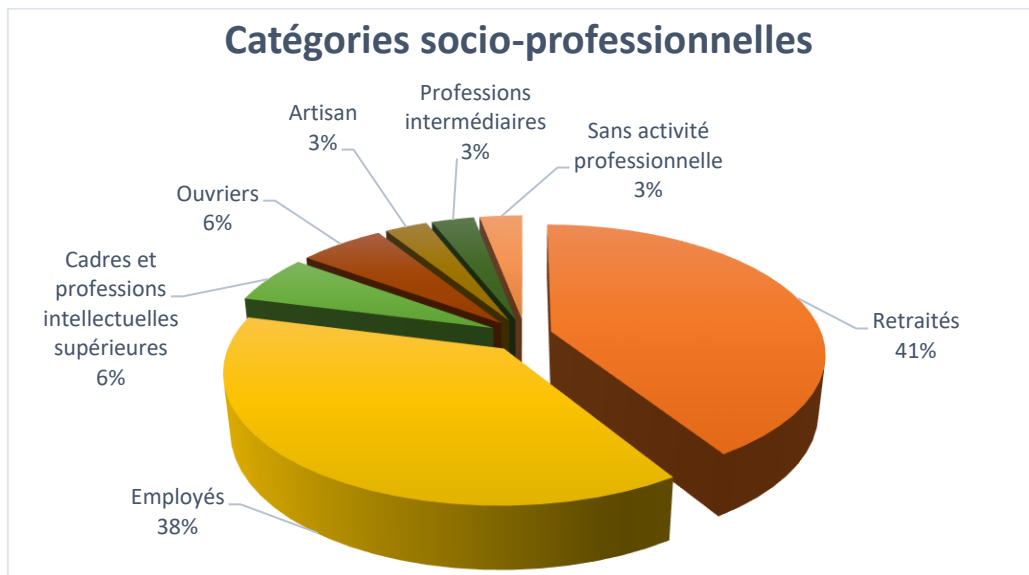
- Les communes

Les communes les plus représentées sont celles dans lesquelles le document a été diffusé sous format papier à savoir :

- Châteauponsac : 81%
- Saint-Amand Magnazeix 19%

- Les catégories socio-professionnelles

Les retraités et les employés ont le plus répondu avec respectivement 41% et 37%



Homme ou femme ?

16 hommes et 16 femmes ont répondu au questionnaire.

Résultats de l'enquête citoyenne

Question n°1 : D'après vous, certains sujets du Plan Climat devraient-ils être priorités par rapport à d'autres ? Devraient-ils concentrer plus d'efforts ou de moyens ?

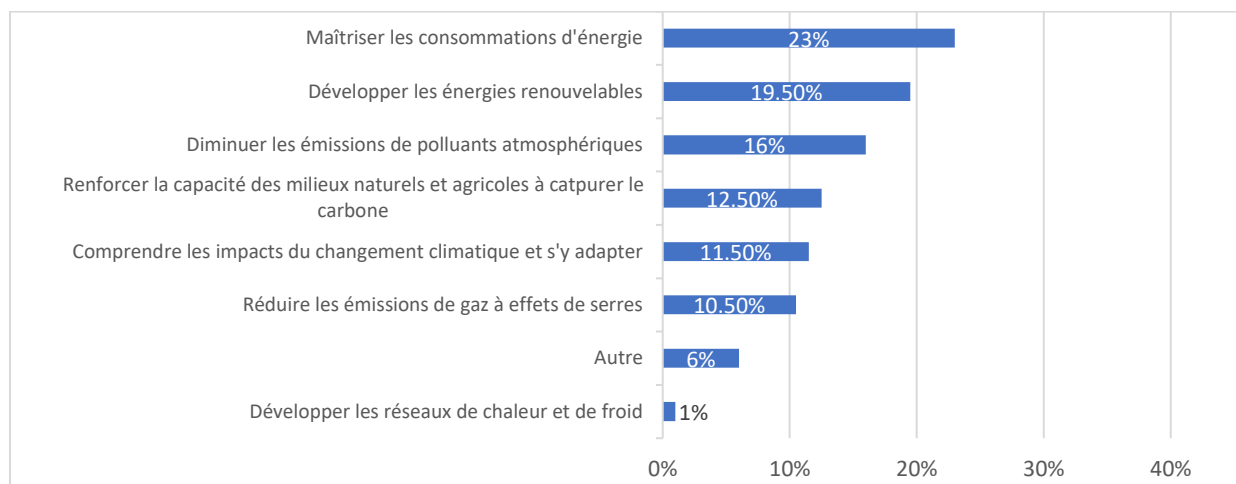
Préambule : les sujets traités dans un Plan Climat sont régis par la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Cette première question proposait aux participants de classer leurs priorités parmi les sujets légalement définis qui devraient selon eux, concentrer le plus d'efforts et de moyens.

Réponses

La maîtrise des consommations d'énergie ainsi que le développement des énergies renouvelable sont les principaux sujets jugés prioritaires. (23% et 19,5% des réponses)
 La diminution des émissions de polluants atmosphérique arrive ensuite (16%).
 Le développement des réseaux de chaleur (1%) est jugé moins prioritaire.

Les réponses « autre » évoquent la limitation de l'éclairage public, la réduction des produits polluant à la vente.

Précisions méthodologiques : il y a eu 84 réponses à cette question soit 2,62 options retenues en moyenne par réponse



Question n°2 : selon vous, maîtriser les consommations d'énergies passerait d'abord par... ?

Réponses

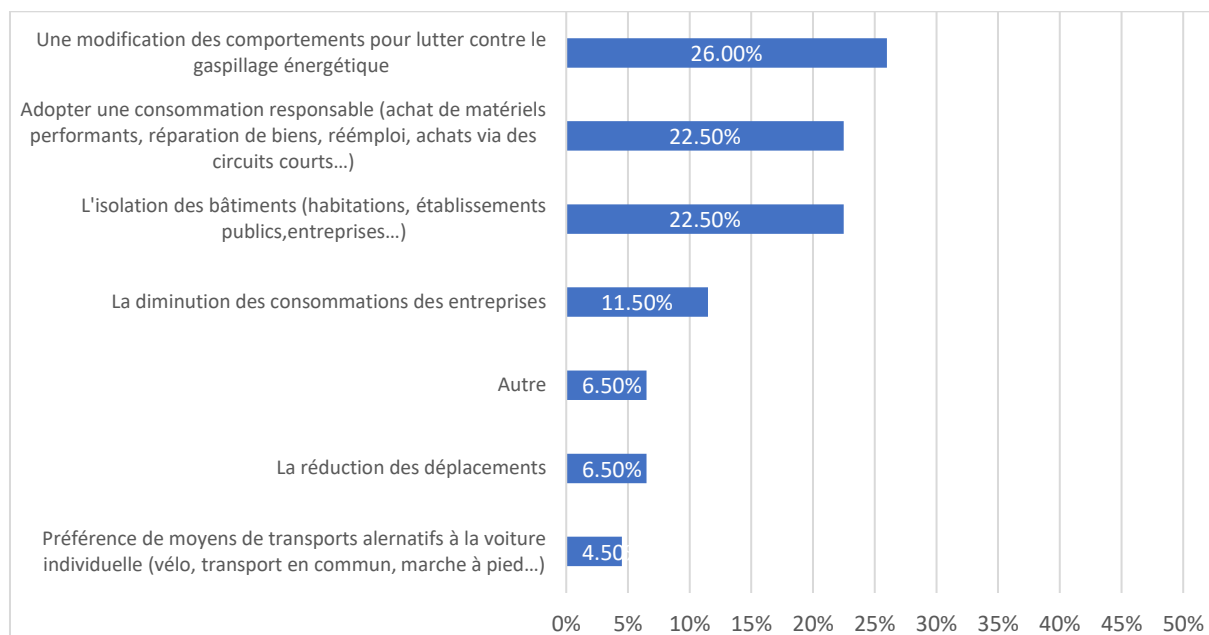
La modification des comportements pour lutter contre le gaspillage énergétique constitue la priorité parmi les domaines d'actions proposés aux participants (26%).

Viennent ensuite l'adoption d'une consommation responsable et l'isolation des bâtiments avec 22,5%

Dans une moindre mesure on trouve aussi la diminution de la consommation des entreprises.

Dans les réponses « autre » ont porté sur le soutien de la recherche technologique.

Précisions méthodologiques : 89 réponses à cette question soit 2,78 options retenues en moyenne par réponse.



Question n°3 : Selon vous, les énergies renouvelables avec les potentiels les plus importants pour le territoire devraient être développés...

Préambule : les choix de réponses ciblaient les acteurs.

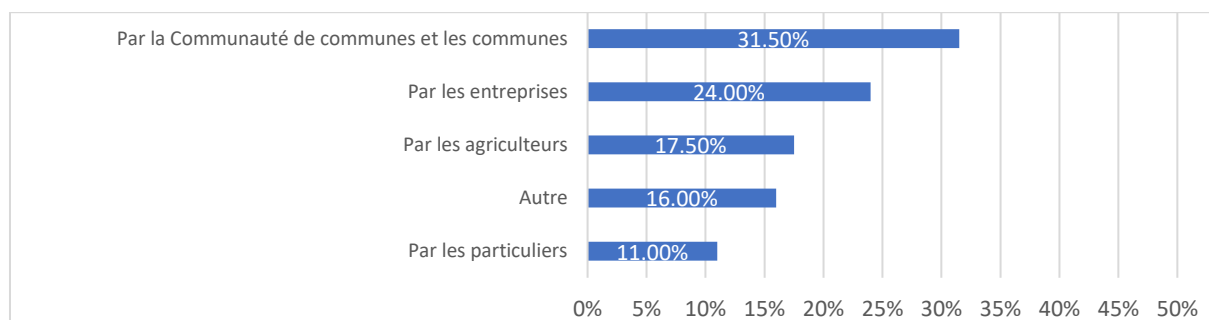
Réponses

La Communauté de communes et les communes constituent les principaux acteurs devant développer des énergies renouvelables selon les participants (31,5%)

Viennent ensuite les entreprises et les particuliers.

Les réponses « autre » suggèrent l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Précisions méthodologiques : 63 réponses à cette question soit 1,96 options retenues en moyenne par réponse.



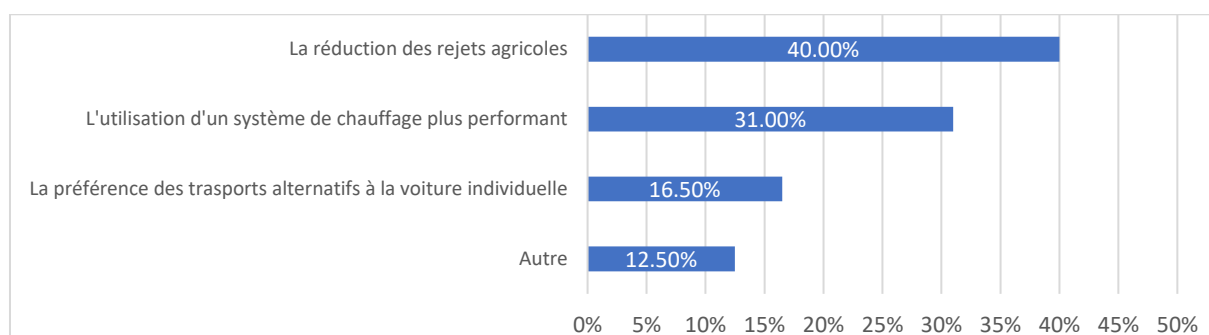
Question n°4 : Selon vous, diminuer les émissions de gaz à effets de serre et de polluants atmosphérique passerait par :

Réponses

Deux domaines se distinguent particulièrement à savoir la préférence pour la diminution des rejets agricoles (40%) et l'utilisation d'un système de chauffage plus performant (31%).

Les réponses « autre » évoquent les la régulation des transports maritimes, de l'aviation, l'utilisation des nouvelles technologies dans l'automobile notamment. Le rôle de l'éducation est également mis en avant.

Précisions méthodologiques : 55 réponses à cette question soit 1,71 options retenues en moyenne par réponse.



Question n°5 : Quels sont selon vous les atouts et les potentiels pour agir en faveur de la transition énergétique et climatique sur le territoire de la Communauté de communes ?

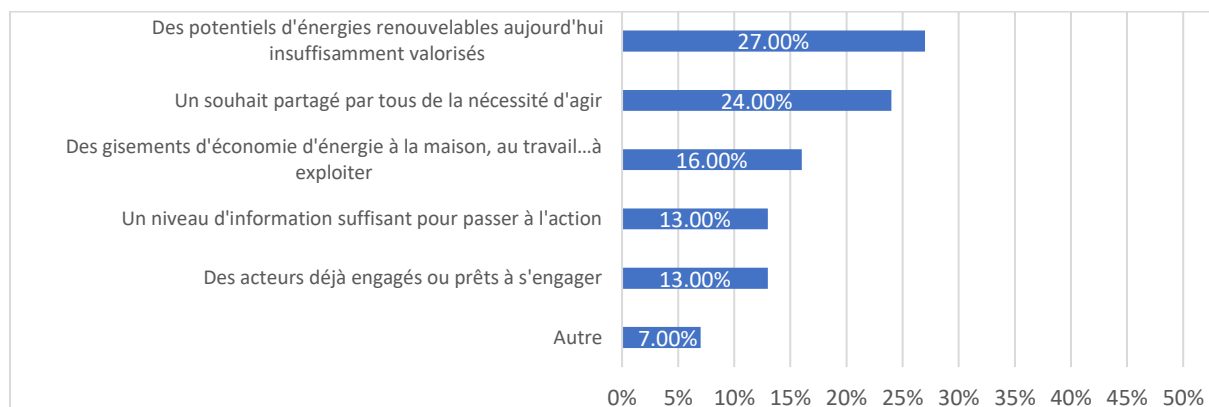
Réponses

Le territoire recèle des potentiels d'énergies renouvelables qui attendent d'être valorisés (27%), selon les participants, qui estiment également que le souhait est partagé par tous de la nécessité d'agir.

Viennent ensuite avec un nombre de réponses comparable, les gisements d'économie d'énergie, des acteurs prêts à s'engager et un niveau d'information suffisant pour passer à l'action qui obtiennent entre 13% et 16%.

Les réponses données sont néanmoins à comparer avec les réponses à la question suivante qui interroge les participants sur les difficultés et les freins pour la transition énergétique (et qui nuancent certaines de ces réponses).

Précisions méthodologiques : 70 réponses à cette question soit 2,18 options retenues en moyenne par réponse.



Question n°6 : A l'inverse, qu'est ce qui selon vous freine aujourd'hui la transition ?

Réponses

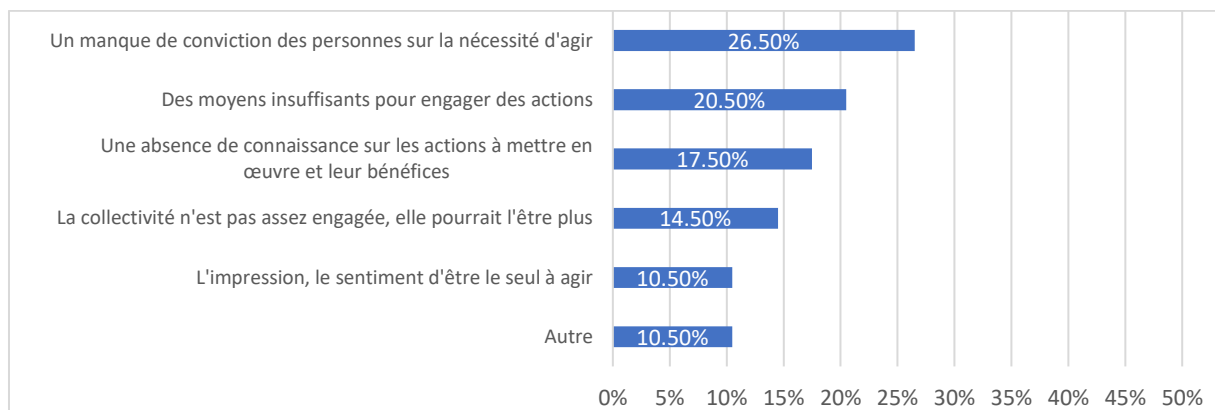
Le manque de conviction des personnes sur la nécessité d'agir constitue la réponse la plus partagée (26,5%) [contre 24% des réponses précisant comme atout « un souhait partagé par tous sur la nécessité d'agir » à la question n°5].

Arrive derrière le manque de moyens pour engager des actions (20,50%).

L'absence de connaissances sur les actions à mettre en œuvre et leurs bénéfices enregistre 17,50 % [contre 13,00 % des réponses évoquant comme atout « un niveau d'information suffisant pour passer à l'action »].

L'engagement de la collectivité et l'impression d'être le seul à agir constituent les deux derniers freins (respectivement 14,5% et 10,5%).

Précisions méthodologiques : 68 réponses à cette question soit 2,12 options retenues en moyenne par réponse.



Question n°7 : Qu'est-ce qui vous inciterait aujourd'hui à vous engager dans la transition énergétique et climatique ?

Réponses :

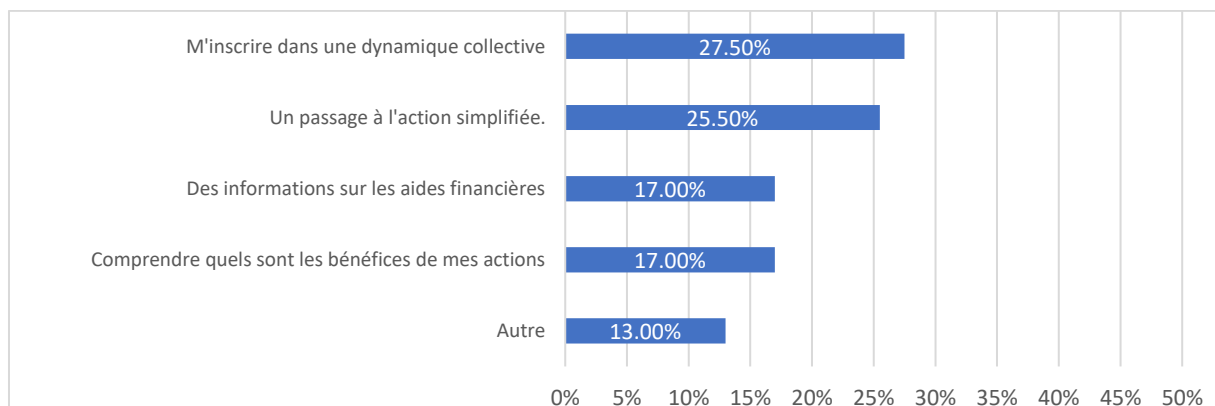
S'inscrire dans une dynamique collective est la réponse faisant le plus consensus (27,8%) comme critère d'incitation pour s'engager dans la transition énergétique et climatique.

Le critère de simplification des moyens d'actions vient ensuite (25,50%)

Enfin l'obtention d'informations sur les aides financières et la compréhension des bénéfices des actions de transition enregistrent un taux de réponse de 17%.

Les réponses « autre » suggèrent une augmentation de la législation en faveur de l'environnement mais aussi la mise en place de récompenses aux actions concrètes.

Précisions méthodologiques : 47 réponses à cette question soit 1,46 options retenues en moyenne par réponse.



Question n°8 : Quelles solutions envisager prioritairement à l'échelle de votre commune ou de la Communauté de communes ?

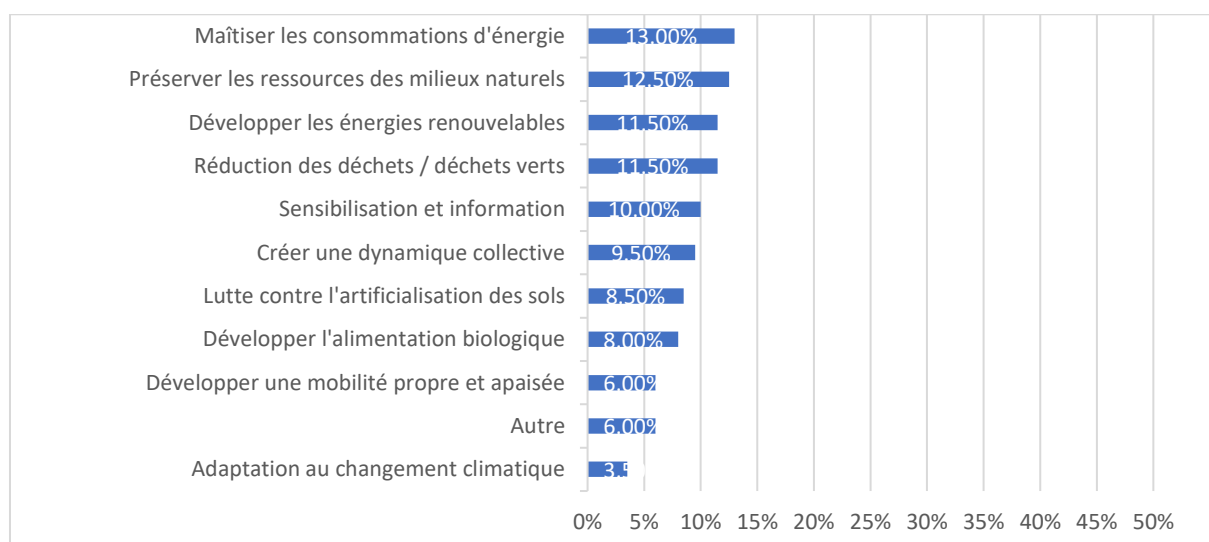
Réponses

Maîtriser les consommations, préserver les ressources, développer les énergies renouvelables, réduire les déchets et la sensibilisation / information se détachent légèrement.

Viennent ensuite la création d'une dynamique collective, la lutte contre l'artificialisation des sols, le développement de l'alimentation biologique et de la mobilité propre et apaisée.

Les réponses « autre » apportent diverses solutions telles que l'exploitation des bois ou l'interdiction total des pesticides.

Précisions méthodologiques : 138 réponses à cette question soit 4,31 options retenues en moyenne par réponses.



CONCLUSION

Cette consultation a permis de mettre en évidence un certain nombre d'éléments sur lesquels il est urgent d'agir afin de s'adapter aux effets du changement climatique mais également de limiter son impact.

Il apparaît clairement que les participants souhaitent passer à l'action mais regrettent aussi le manque de conviction d'une autre partie de la population. Il est évoqué la nécessité de lancer une dynamique collective, rassemblant tous les acteurs du territoire, portée par les collectivités territoriales.

Pour se faire, des moyens supplémentaires associés à une simplification des démarches et des informations devront être envisagés.

Plusieurs sujets sont mis en avant par les participants, notamment :

- 1- La maîtrise des consommations d'énergie avec comme leviers :
 - Une modification des comportements de chacun
 - Une consommation plus responsable
 - Une amélioration de l'habitat avec entre autre une isolation et un chauffage plus performants.
- 2- Le potentiel d'énergies renouvelables sur le territoire est à développer
- 3- La diminution des polluants fait aussi partie des sujets à traiter

Toutes ces conclusions vont permettre à la Communauté de communes d'affiner et d'orienter ses priorités dans les actions à mener au cours des six années qui vont composer ce premier Plan Climat-Air-Energie Territorial.